

**COMPTES ANNUELS**

**2024**

Période du 01/12/2023 au 30/11/2024

**SAS 2ARP**

60 boulevard Beaumarchais  
75011 Paris

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

NAF : 7311Z

SIRET : 444241269 00018

CERTIFIE CONFORME



## Sommaire

Sommaire	1
(NP 2300) - Attestation sans observation	2
<b>BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT</b>	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
<b>ANNEXE</b>	
Règles et méthodes comptables	7
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions et dépréciations	11
Etat des créances	12
Etat des dettes	13
Charges à payer	14
Produits à recevoir	15
Produits et charges constatés d'avance	16
<b>DÉTAILS DE COMPTES</b>	
Bilan Actif Détaillé	17
Bilan Passif Détaillé	19
Compte de résultat Détaillé	21
<b>GESTION</b>	
Soldes Intermédiaires de Gestion	24



## ATTESTATION

### Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **2ARP** relatifs à la période du **01/12/2023** au **30/11/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 733 443 €
- Chiffre d'affaires : 1 084 935 €
- Résultat net comptable : 72 163 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS  
Le 17/03/2025

Emile FOSSO  
Expert-Comptable



# COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/12/2023 au 30/11/2024

ETATS FINANCIERS



## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/12/2023 au 30/11/2024			Au 30/11/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	39 400		39 400	39 400
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	639	231	408	621
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 049		2 049	2 049
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>42 088</b>	<b>231</b>	<b>41 857</b>	<b>42 070</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				592
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	48 400		48 400	86 360
Autres	79 367		79 367	96 287
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	381 035		381 035	224 697
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>114 996</b>		<b>114 996</b>	<b>40 871</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>67 787</b>		<b>67 787</b>	<b>1 841</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>691 586</b>		<b>691 586</b>	<b>450 647</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>733 674</b>	<b>231</b>	<b>733 443</b>	<b>492 717</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/12/2023	Du 01/12/2022
	Au 30/11/2024	Au 30/11/2023
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé) 1 600	1 600	1 600
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	800	800
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	260 924	273 222
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>72 163</b>	<b>67 701</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>335 486</b>	<b>343 323</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	281 656	51 547
Dettes :		
- Fiscales et sociales	56 701	52 847
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 000	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	47 600	45 000
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>397 957</b>	<b>149 394</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>733 443</b>	<b>492 717</b>

# COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/12/2023 au 30/11/2024

ANNEXE



## Règles et méthodes comptables

### Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/11/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 733 443 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 72 163 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/12/2023 au 30/11/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### Faits caractéristiques

Du fait de l'augmentation des événements en visio et de la fin progressives des restrictions sanitaires, le chiffre d'affaires a connu une forte augmentation en passant de 635k€ en N-1 à plus d'un million.

### Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

A l'exception des constructions qui ont fait l'objet d'une décomposition selon les modalités suivantes :  
A COMPLETER

Les autres actifs n'ont fait l'objet d'aucune décomposition, compte tenu de leur nature.

### Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans,

### **Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions	39 400		
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier	639		
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>40 039</b>		
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 049		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>2 049</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>42 088</b>		

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des Immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des Immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agenct et aménagt. const.			39 400	
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mob.			639	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>40 039</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 049	
<b>TOTAL</b>			<b>2 049</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>42 088</b>	

Commentaires : néant



## Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18	213		231
Emballages récupérables et divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>18</b>	<b>213</b>		<b>231</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18</b>	<b>213</b>		<b>231</b>

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>			<b>TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ</b>	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

## Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglementées</b> - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
<b>Risques et charges</b> - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b> - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Commentaires : néant

## Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 049		2 049
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	48 400	48 400	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	470	470	
Impôts sur les bénéfices	2 250	2 250	
Taxe sur la valeur ajoutée	76 592	76 592	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	55	55	
Charges constatées d'avance	67 787	67 787	
<b>TOTAL</b>	<b>197 604</b>	<b>195 555</b>	<b>2 049</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Commentaires : néant

## Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	281 656	281 656		
Personnel et comptes rattachés	14 197	14 197		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 975	26 975		
Impôts sur les bénéfiques	1 907	1 907		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 687	7 687		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 936	5 936		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	12 000	12 000		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	47 600	47 600		
<b>TOTAL</b>	<b>397 957</b>	<b>397 957</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

## Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2024	30/11/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 628	11 570
Dettes fiscales et sociales	26 987	20 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>32 615</b>	<b>31 837</b>

## Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2024	30/11/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 628.00	11 569.60
408100 FOURNISSEURS FAC. NON PARVENUES	5 628.00	11 569.60
Dettes fiscales et sociales	26 987.18	20 267.76
428200 PERS. PROV. CONGES PAYES	14 196.53	10 731.72
438600 ORGANISME SOCIAL CHARGES A PAYER	6 854.68	5 377.53
448600 CHARGES A PAYER	5 659.00	3 861.00
448620 TAXE D APPRENTISSAGE A PAYER	191.24	243.35
448630 FORMATION PROF CONTINUE A PAYER	85.73	54.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>32 615.18</b>	<b>31 837.36</b>

## Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2024	30/11/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>		

## Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2024	30/11/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>		

## Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2024	30/11/2023
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	47 600	45 000
<b>TOTAL</b>	<b>47 600</b>	<b>45 000</b>

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/11/2024	30/11/2023
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	67 787	1 841
<b>TOTAL</b>	<b>67 787</b>	<b>1 841</b>

Commentaires : néant

**2ARP**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 600 euros**  
**Siège social : 60 boulevard Beaumarchais, 75011 PARIS**  
**444 241 269 RCS PARIS**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 30 MAI 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**de l'exercice clos le 30 novembre 2024**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2024 s'élevant à 72 162,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	72 162,86 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « <b>autres réserves</b> »	2 837,14 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	75 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 93,75 euros par action	75 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 75 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 novembre 2021 :  
25 000,00 euros, soit 31,25 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000,00 euros

Exercice clos le 30 novembre 2022 :  
40 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros

Exercice clos le 30 novembre 2023 :  
80 000,00 euros, soit 100,00 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Certifié conforme  
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes, positioned below the text 'Certifié conforme Le Président'.